

ZIGUINCHOR, le 29 Juillet 1991.

Monsieur le Président de la République du Sénégal,

Nous venons, par la présente Lettre, porter à votre connaissance les faits que voici et vous en demander l'explication :

Le Chef des Armées Combattantes de Casamance, Sidy BADJI, avait, à BISSAU, notifié au Ministre des Forces Armées du Sénégal, ainsi qu'au Général Doudou DIOP, que la Casamance ne voulait et ne veut plus de la présence du Général Armadou Abdoulaye DIENG sur toute l'étendue de son Territoire.

A ZIGUINCHOR, avant sa descente de l'avion, l'Abbé Augustin DIAMACOUNE SENGHOR avait réitéré la même exigence à vos Envoyés. Il leur avait même exprimé ses appréhensions, car que le Général a brillé en Casamance plutôt par ses crimes que par des exploits militaires.

De son côté, le même Sidy BADJI avait clairement notifié à vos Envoyés que, si vous vous obstinez à maintenir en Casamance le Général DIENG, les Forces Combattantes du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance, malgré la signature du Cessez-Le-Feu, ne verront elles-mêmes dans l'obligation de l'enlever de la Casamance.

Nous voulons savoir ce qu'il fait en Casamance en général, et au Camp Militaire de ZIGUINCHOR en particulier.

Une des clauses du Cessez-Le-Feu stipule que toutes les Forces d'Intervention envoyées en Casamance doivent regagner leur base de départ, donc rentrer au Sénégal.

Or nous constatons, non seulement des maintiens de Camps de Forces d'Intervention, mais encore des départs et des arrivées et même un déferlement de ces mêmes Forces dans les terres civiles.

La Casamance n'a qu'une Parole. Devant de tels agissements de votre part, notre Pays se demande ce que veut le Sénégal qui, par ses Comportements, ti ent un double langage : celui de la Paix, et surtout celui de la Guerre.

Monsieur le Président de la République du Sénégal, dites clairement à la Casamance et au monde que vous avez décidé de poursuivre cette longue, injuste et ruineuse Guerre de Casamance.

Dans l'attente des clarifications demandées, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République du Sénégal, l'expression de nos sentiments distingués !

ZIGUINCHOR, le 29 Juillet 1991.



A. Senghor

